



Animateurs sur les temps périscolaires

Service Action éducative

La Ville de Brignais, commune de 11 377 habitants, recrute pour son service Action éducative, des animateurs sur les temps périscolaires.

Finalité

Assurer l'encadrement et une animation de qualité des enfants au sein d'une équipe d'animation lors des temps d'accueils périscolaires.

Missions et activités

Animer des groupes d'enfants sur les temps périscolaires : accueils du soir (16h15-17h45 et 17h30-18h30), restauration scolaire (11h15-13h45) et activités de découverte (16h30-18h les lundis et mardis). Différents plannings seront possibles : midi, midi + soir 1, midi+ soir 1 et 2.

- Accueillir les enfants dans un cadre de loisirs
- Assurer la sécurité physique et affective des enfants (y compris lors des déplacements pour l'accompagnement des enfants vers les activités de découverte)
- Proposer des animations de qualité
- Animer des temps de loisirs éducatifs et être force de proposition d'activités ludiques, sportives, culturelles, scientifiques et diversifiées
- Accompagner les enfants durant le temps de repas
- Assurer la surveillance active et bienveillante des groupes d'enfants (cour, salles d'activités, self ...)
- Préparer le matériel mis à disposition des enfants et le ranger.

Conditions d'exercice

- Dans les locaux périscolaires au sein des écoles, les lieux d'activités de découverte et ponctuellement au Service Action Educative
- Des déplacements réguliers sont à prévoir (missions ponctuelles de Pédibus, remplacements dans d'autres écoles, etc.).
- Mise à disposition de matériel adapté (matériel sportif, matériel de travaux manuels...)
- Planning annualisé, selon le calendrier scolaire et les rythmes scolaires.

Compétences requises

- Approche pédagogique de l'animation
- Communication dynamique
- Sens des responsabilités et de l'organisation
- Bonne expression orale
- Connaissance des besoins des publics
- Diplôme en animation souhaité (BAFA complet ou en cours)
- Expérience souhaitée auprès de différents publics et notamment des enfants
- Capacités de travail en équipe.

Rémunération

- ✓ Statutaire + régime indemnitaire
- ✓ Avantages sociaux.

* * * *

IMPORTANT : Postes à pourvoir dès que possible

Nous vous remercions d'adresser votre candidature (CV et lettre de motivation) à l'attention de Monsieur le Maire :

- Par mail : recrutement@mairie-brignais.fr
- Ou par courrier : 28, rue du Général de Gaulle – 69530 BRIGNAIS